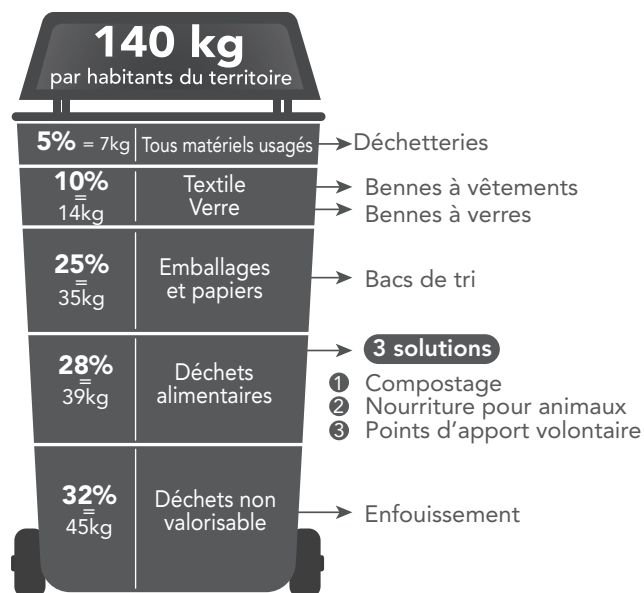


REDEVANCES ORDURES MÉNAGÈRES

Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises

EN 2024 AUGMENTATION DE 6€ PAR PERSONNE DE LA PART FIXE DES REDEVANCES QUI PASSE DE 13 À 10 LEVÉES PAR AN, POURQUOI ?



Moyenne des déchets ménagers par an et par habitant du territoire en 2022

- **Impact de l'incendie du centre de tri des Ardennes** avec des surcoûts de transport pour traiter nos déchets recyclables hors du département.
- **Impact de l'inflation** (véhicules de collecte, charges du personnel...) et de l'augmentation de la taxe sur les déchets non triés (TGAP).
- **Loi AGE** qui impose en 2024 le tri des déchets alimentaires avec mise en place de points de collecte hebdomadaire. Avec cette nouvelle collecte ou le recours au compostage, vous pourrez réduire le nombre de levée de votre bac ordures ménagères de 13 à 10/an (le coût de cette collecte et la fourniture de sacs sont compris dans le prix du forfait 10 levées/an).

Retrouvez les tarifs 2024 sur le site : www.cretespreardennaises.fr

SOLUTION 1 : LE COMPOSTAGE

Compostez vos épluchures et déchets alimentaires (hors viande et poisson) ainsi que vos déchets de jardins (hors branchages) chez vous ou sur site de compostage collectif mis en place en 2024.



BON DE COMMANDE COMPOSTEUR À TARIF PRÉFÉRENTIEL

Je soussigné(e) Mme/M.
Adresse.....
Courriel : ou téléphone :

Commande de composteur de :

- ☐ Composteur de 400l en plastique = 25€ OU ☐ Composteur de 600l en bois = 35€
☐ Brass'compost au tarif de 25€ (facultatif)

- ☐ Je m'engage à venir chercher ce composteur en fin de journée et à participer à la séance d'une heure d'information pratique sur le compostage (**obligatoire pour profiter des tarifs**)

À retourner avant le 31 mars. La facture vous sera adressée après livraison avec règlement à envoyer au Trésor Public.

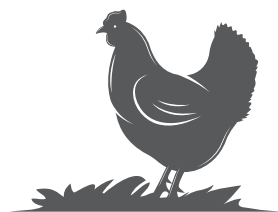
À le.....

Signature

SOLUTION 2 : LES DÉCHETS ALIMENTAIRES POUR NOURRIR DES ANIMAUX

Utilisez les déchets alimentaires pour nourrir des animaux (les poules par exemple) chez vous ou dans votre entourage.

Liste des agriculteurs du territoire qui vendent des poules
⇒ sur www.cretespreardennaises.fr



SOLUTION 3 : UTILISEZ LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE DE DÉCHETS ALIMENTAIRES

Mis en place dans les bourgs au cours du second trimestre 2024, ils seront collectés toutes les semaines (information plus précise dans le prochain « Lignes de Crêtes »).

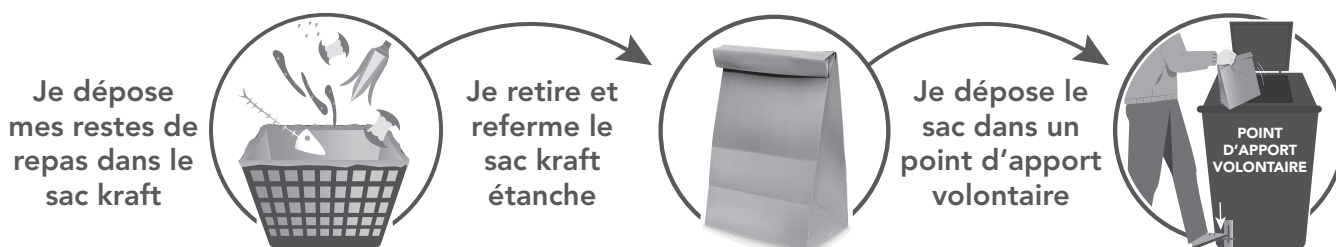
Vous pourrez y déposer les déchets suivants dans les sacs kraft étanches fournis gratuitement : épluchures, marcs de café, sachets de thé, papier essuie tout, restes de repas (y compris viande et poisson), produits alimentaires périmés vidés de leurs conditionnements en verre ou en fer.

Les points d'apport volontaire sur le territoire : Attigny, Boulzicourt, Chaumont-Porcien, Launois sur Vence, Lucquy, Novion-Porcien, Poix-Terron, Saulces-Monclin, Signy-l'Abbaye et Thin-le-Moutier.

Avantage :

- Réduction du nombre de levées de votre bac d'ordures ménagères (pas de levées supplémentaires)
- Moins d'odeurs et d'insectes dans votre bac à la saison chaude
- Moins d'impact sur l'environnement : ces déchets ne seront plus enfouis, ils produiront du gaz énergie dans des méthaniseurs.

J'ALLÈGE MA POUBELLE, JE TRIE MES DÉCHETS ALIMENTAIRES !



ÉQUIPEZ -VOUS GRATUITEMENT EN REMPLISSANT LE COUPON RÉPONSE

DEMANDE D'ACCÈS AU POINT D'APPORT VOLONTAIRE ET DE FOURNITURE DE SACS KRAFT ET POUBELLE

Je soussigné(e) Mme/M.

Adresse.....

Courriel : ou téléphone :

Demande la fourniture de sacs kraft de ☐ 6L ou ☐ 10L pour les particuliers ainsi que la poubelle adaptée.

À le.....

Gratuit, compris dans le nouveau forfait 10 levées
à retirer à la Communauté de Communes

Signature

CONTACTS :



Pour la collecte des
déchets et déchèteries

SICOMAR

Mont d'Écly
CHÂTEAU-PORCIEN

03 24 72 86 23

collecte@sicomar.fr

Pour la facturation et la
mensualisation, les infos tri

Les Crêtes
Préardennaises
Communauté de Communes

03 24 36 05 69

om@lescret.es.fr

Pour les changements
de bacs

Contacter
votre mairie

